

Pont-Hébert

Bulletin municipal n° 25 - Hiver 2022



Lotissement Les Fourneaux

TERRAINS À VENDRE

Libres de constructeur

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS
MAIRIE DE PONT-HEBERT
02 33 77 10 12
secretaire-maire@pont-hebert.fr

12 lots viabilisés de 591 m² à 886 m²

à partir de 27.200 €

46€ T.T.C. le m²



Rejoignez-nous sur Facebook
afin de partager les informations locales



Mairie de Pont-Hébert

Place du Général de Gaulle
50880 PONT-HEBERT
Tél. 02 33 77 10 10
mairie@ponthebert.fr
www.pont-hebert.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Déchetteries

PONT-HEBERT

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Mercredi, vendredi et samedi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Du 1^{er} avril au 30 octobre
Mercredi, vendredi et samedi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

LE DÉZERT

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Mardi et samedi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Du 1^{er} avril au 30 octobre
Mardi et samedi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Bibliothèque municipale

Rue du Hameau Billard
Tél. 02 33 56 92 04

Horaires d'ouverture au public
Mardi de 14h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00
bibliotheque.pont-hebert@orange.fr

Services

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE
Tél. 02 33 57 58 46

GARDERIE SCOLAIRE MUNICIPALE
Tél. 02 33 56 46 89

S.S.I.A.D. (soins infirmiers à domicile)
Mairie - Place du Général de Gaulle
Tél. 02 33 57 00 38

INFIRMIERES DIPLOMÉES D'ÉTAT
S. DENIER-D'APRIGNY / V. SAINT-LO
Soins à domicile
et au cabinet médical sur rendez-vous
Tél. 02 33 56 42 11

G. DEMAUTIS / S. GIRES
S. LEJEUNE
Soins à domicile et permanence
au cabinet médical de 8h30 à 9h00
Tél. 02 33 56 42 51

MÉDECINS GENERALISTES
Tél. 02 33 77 17 30

PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.
A. FILLÂTRE / Tél. 02 33 20 65 13

THÉRAPEUTE COMPORTEMENTALE
I. DLUBEK / Tél. 06 16 09 78 05

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE
E. L'HERMITTE / Tél. 02 33 56 40 40

PHARMACIE DES BORDS DE VIRE
Tél. 02 33 56 47 95
pharmaciadeponthebert@gmail.com

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Mairie - Place du Général de Gaulle
Tél. 02 33 55 82 06

GENDARMERIE
Tél. 02 33 72 50 20

École maternelle

Rue du Hameau Billard
Tél. 02 33 56 46 89

École élémentaire

Rue de la Libération
Tél. 02 33 56 40 60

Lycée agricole Saint-Lô Thère

50620 PONT-HEBERT
Tél. 02 33 77 80 80

La Poste

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
et samedi de 9h30 à 12h00

Heure de limite de dépôt de courrier
15h00 du lundi au vendredi
12h00 le samedi

Assistante sociale

Madame LEVOY
Territoire du Val de Vire
7 rue de la Libération – 50000 SAINT-LÔ
Tél. 02 33 77 28 30



ASSISTANTES
MATERNELLES

CASTEL Adeline

8 rue Hôtel au Boscq
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 30 30

HOLE Louise

9 les Châtaigniers - HOMMET
D'ARTHENAY
50620 PONT-HEBERT
09 67 74 92 23 / 06 27 59 15 87

COLARD Catherine

9 impasse au Boscq
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 00 59

LAYET Julie

2 impasse des Jardins
50880 PONT-HEBERT
09 67 74 92 23

LEMONNIER Charlène

1 le Vignot
50880 PONT-HEBERT
06 21 12 52 20

LAVALEY Annick

48bis rue de la
Fautelaye
50880 PONT-HEBERT
02 33 05 45 83

BEAUFILS Émilie

3 le Point du Jour
50880 PONT-HEBERT
06 78 25 29 99

LAFFAITEUR Margaret

24 rue du 11 novembre
50880 PONT-HEBERT
09 87 12 22 36 / 07 51 69 97 30

DOYERE Patricia

29 rue du 11 novembre
50880 PONT-HEBERT
02 33 55 32 29

MACHADO Angélique

9 le Vignot
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 01 71 / 06 60 86 37 41

PATRY Claudine

7 le Clos Pontois
50880 PONT-HEBERT
02 33 56 36 14

BEAUFILS Chantal

22ter rue de la
Fautelaye
50880 PONT-HEBERT
02 33 55 31 36

PAREY Valérie

52 rue de la Rairie
50880 PONT-HEBERT
02 33 05 59 27 / 06 42 95 54 39

BRÜNDEL Wicky

L'Hôtel de Soules
50880 PONT-HEBERT
09 53 35 58 82

LEMANCEL SAÏDANE Sana

Le Pommier Sûr
50880 PONT-HEBERT
06 44 04 75 12

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES SUR

www.pont-hebert.fr



4-9

CADRE DE VIE

10

AU FIL DES JOURS

11-12

SAINT-LÔ AGGLO

13-16

ASSOCIATIONS

PAGE 13

A.P.E

A.S.B.V

COMITÉ DES FÊTES

DU HOMMET

L'EXCUSE DU HOMMET

PAGE 14

BIBLIOTHÈQUE

MUNICIPALE

PAGE 15

TUTTI CANTI

VÉLO CLUB

JO'S THÉÂTRE

U.C.A.B.V

PAGE 16

COMITÉ DES FÊTES

DE PONT-HÉBERT

EDITO

Madame, Monsieur,
Chers Pontois, chers Saint-Pierrots,

Voici un peu plus de 18 mois que j'ai pris mes fonctions de Maire. Il me paraît important et nécessaire de rendre compte des actions et des travaux menés dans la commune.

Comme partout en France, notre territoire a été touché par une crise sanitaire sans précédent. Nous avons dû apprendre à nous organiser pour vivre avec précaution dans un climat épidémique qui s'est à nouveau détérioré ces dernières semaines. La Covid a marqué notre vie depuis notre installation et j'ai une grosse pensée envers tous ceux qui souffrent face à cette pandémie. Malgré tout, nous n'avons pas baissé les bras, bien au contraire. Je tiens à remercier l'adjointe aux affaires sociales et son équipe pour leur investissement dans la mise en place et le maintien du centre de vaccination cantonal.

Après la première vaccination réussie, proposée aux habitants de la commune âgés de 75 ans et plus, la préfecture nous a sollicité pour mettre en place un centre de vaccination cantonal. En tout, 26 communes ont participé et 550 personnes ont ainsi pu être vaccinées. Au mois de décembre, le centre de vaccination, ouvert aux personnes de plus de 18 ans, a été installé au sein de la Mairie. Je remercie toute l'équipe médicale, médecins, infirmières, agents communaux, bénévoles pour leur aide précieuse et leur gentillesse lors de ces vaccinations. Mais la vie de la commune ne s'arrête pas là !

La construction des 10 logements Manche Habitat suit le planning initial et la location devrait commencer pendant l'été. Le lotissement « Les Fourneaux », comprenant 12 parcelles privées, est en fin de 1^{ère} phase. La commercialisation va débuter dans les prochains jours. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

L'entreprise CISE TP, qui aménageait « le Plateau » depuis le 6 septembre, a terminé les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable. Dans la continuité, l'entreprise BOUTTÉ a réalisé les travaux du réseau d'eaux pluviales. Le SDEM vient de commencer son intervention pour la mise en souterrain des réseaux électriques, de communication et d'éclairage public. Ces travaux sont réalisés par la SORAPEL et devraient se terminer au printemps. Je remercie l'ensemble des entreprises qui facilite au mieux la circulation. Je remercie également les riverains et les utilisateurs pour leur indulgence.

Prochainement, une réflexion sur l'aménagement du centre bourg va être menée. Ce projet de sécurisation ne se fera pas sans l'avis des habitants, des commerçants et des riverains. Nous organiserons une réunion publique dès que possible.

Un diagnostic a révélé la présence de Mérule dans l'église du Hommet. Des travaux importants, effectués par le personnel communal et une entreprise spécialisée, viennent de débuter.

Nos associations ont subi et subissent encore les désagréments liés à la Covid. De nombreuses annulations ont dû être décidées en dernière minute et nous le regrettons : repas du Téléthon, animation dans le bourg, marché de Noël, repas des anciens combattants d'Algérie.

La nouvelle gestion des déchets suscite quelques interrogations. Les dates de collectes ont changé depuis le 1^{er} janvier et des bacs de collectes ont été distribués par Saint-Lô Agglo. La tarification restera inchangée en 2022, le changement n'interviendra qu'en 2023. « La politique de gestion des déchets a un coût important et il est important aujourd'hui de mettre en place des systèmes permettant de limiter ce coût ».



Je remercie l'ensemble du personnel communal pour leur dévouement. Les tâches qu'ils réalisent au quotidien ont deux objectifs : améliorer le service aux habitants et rendre notre commune agréable à vivre.

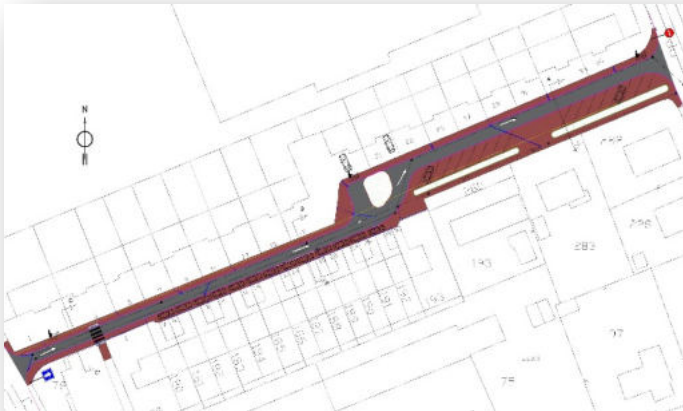
Les vœux de la municipalité à la population, sont une fois encore, annulés. Nous essayerons de créer un moment convivial dès que cela sera possible.

Permettez-moi de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année 2022. Qu'elle soit douce, agréable et remplie de bonheur.

Très chaleureusement,
Michel Richomme – Maire de Pont-Hébert

CADRE DE VIE

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 : AVANT LA VOIRIE DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CÔTÉ PAIR DE LA RUE

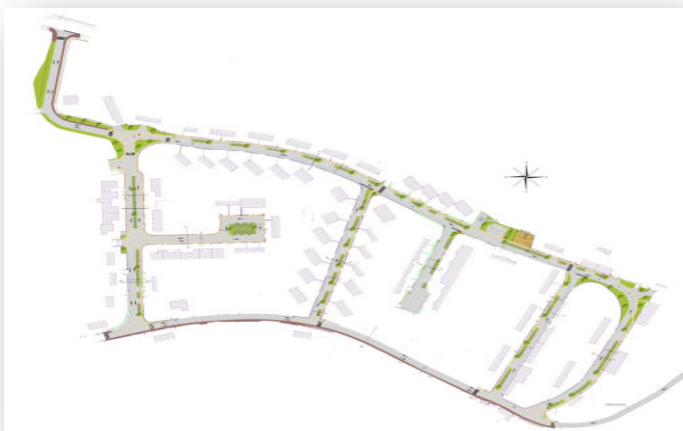


La rue du 11 novembre 1918, située derrière l'école maternelle, est toujours en cours de rénovation. Nous avons souhaité harmoniser la rue avant que les travaux de voirie soient réalisés. À la fin de l'été, la commission voirie a proposé à Manche Habitat, s'il y avait une possibilité de réaliser les mêmes aménagements, côté pair de la rue, que ceux réalisés côté impair. Si l'approvisionnement des matériaux le permet, l'aménagement en limite de propriété devrait être réalisé au 1^{er} trimestre 2022 par l'entreprise LTP LOISEL. Nous profiterons de ce report pour installer 3 nouveaux candélabres sur la partie la plus large de la rue.

Le profil de la nouvelle voirie permettra la création d'un trottoir PMR côté impair. Ce choix a été fait car chaque habitation dispose d'une cour où il est possible de garer un voire plusieurs véhicules.

Cette possibilité n'étant pas donnée aux habitants côté pair, des places de stationnement seront créées. Tous ces nouveaux aménagements contraindront une circulation en sens unique. Quand la rénovation sera terminée, chacune et chacun devra prendre de nouvelles habitudes de circulation et de stationnement.

LE PLATEAU : L'AVANT-PROJET SOMMAIRE EST EN COURS D'ÉLABORATION



Les travaux d'effacement viennent de débuter et devraient se terminer en avril. L'avant-projet sommaire, concernant la requalification du « plateau », est en cours d'élaboration et les propositions d'aménagement sont en passe d'être définies. Plusieurs profils seront possibles en fonctions des caractéristiques techniques des rues. Nous reviendrons vers vous dès que les choix budgétaires auront été déterminés.



Eric GROULT

Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme, à la voirie,
aux réseaux, à la communication et
aux sports

CHEMINS RURAUX : ENTRETIEN DES FOSSÉS, DÉBERNAGE, REBOUCHAGE, ÉLAGAGE...

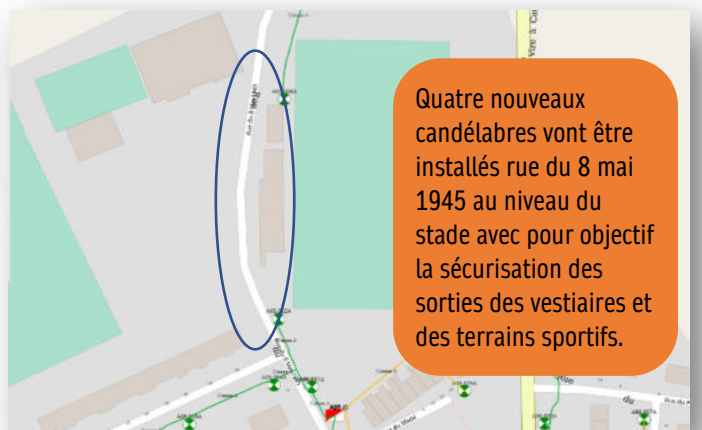
Le chemin rural n°1 dit du hameau Vautier, qui borde le bois du Hommet, alimente un grand nombre de parcelles y compris sur les communes de Graignes-Mesnil-Angot et Le Désert. Le linéaire entretenu est d'environ 3 kilomètres.

Les propriétaires des 34 parcelles attenantes ont été contactés pour les inciter à l'élaguer leurs haies en bordure de cette voie communale. Plusieurs lois et articles du code civil imposent que chaque année, les branches, les haies vives ou haies taillis et les racines qui avanceraient sur le sol des voies communales, soient coupées à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mars. D'autres propriétaires, à d'autres endroits de la commune, seront contactés cette année pour réaliser les mêmes travaux d'élagages.



Les employés municipaux ont poursuivi les travaux par le débardage, l'entretien des fossés et le rebouchage des trous sur le chemin. Plus de 50 tonnes de matériaux drainants et 3 semaines de travaux à 2 agents ont été nécessaires. Une convention a été signée entre les 3 communes pour la participation aux frais.

COMPLEXE SPORTIF : 4 CANDÉLABRES SERONT POSÉS PROCHAINEMENT



Quatre nouveaux
candélabres vont être
installés rue du 8 mai
1945 au niveau du
stade avec pour objectif
la sécurisation des
sorties des vestiaires et
des terrains sportifs.

CADRE DE VIE

LOTISSEMENT DE LA CARRIÈRE : L'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN PHASE AVEC LE PLANNING INITIAL



Les bardages et les enduits sont en cours sur la première bande de 6 logements. La pose des menuiseries extérieures devrait commencer prochainement. Concernant la seconde bande de 4 logements, les dallages sont terminés et l'élévation est en cours.

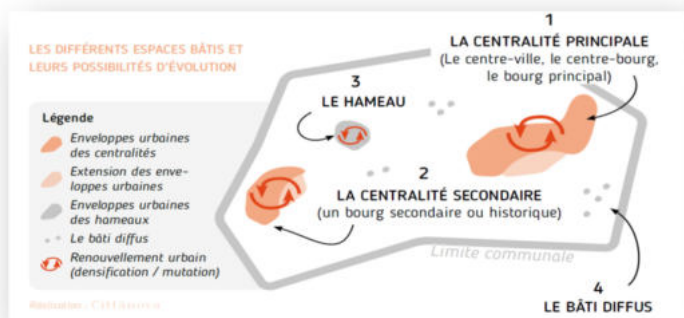
DÉSHÉBAGE : L'AFFAIRE DE TOUS

Si l'herbe qui pousse sur le trottoir n'est pas forcément sale, on peut considérer que sa multiplication est inesthétique. Nous demandons à chacun de bien vouloir faire le petit geste qui consiste à entretenir les pieds de bâtiments et trottoirs devant sa propriété. Le déshébage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.

PLUI : DERNIÈRE ANNÉE DE NÉGOCIATIONS ET DE PROPOSITIONS D'ARBITRAGE

Depuis fin 2020, plusieurs élus de Pont-Hébert se rencontrent régulièrement et travaillent sur les différents aspects du PLUI.

Un travail communal a été réalisé sur l'élaboration du zonage, en particulier sur la délimitation des zones A et N. Dans un second temps, le groupe s'est focalisé sur les espaces urbanisés en particulier sur la définition des centralités et hameaux, sur la délimitation des enveloppes urbaines et sur l'identification du potentiel de renouvellement urbain (densification/mutation).



Actuellement, le groupe étudie la ruralité dynamique. L'objectif étant de délimiter et règlementer, les zones A et N (qualité du bâti rural, évolution de l'activité agricole...), les projets dans l'espace rural (changement de destination, STECAL) et l'identification des éléments de paysage et de patrimoine.

Si sur vos propriétés, des bâtiments dans l'espace rural sont susceptibles de pouvoir changer de destination, par exemple une bâtisse, un bâtiment d'exploitation... pouvant muter vers une habitation, merci de bien vouloir nous en faire part afin de les identifier (accueil.secretaire@pont-hebert.fr ou secretaire-maire@pont-hebert.fr)

L'ADRESSAGE NORMÉ : PERMETTRE À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE BÉNÉFICIER DES MÊMES SERVICES

Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc....), ainsi que de numéroter les habitations. De fait, chaque logement est localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie. L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours.

Cela permet également à l'ensemble des habitants de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune...mais des modifications d'adressage peuvent être nécessaires, surtout en milieu rural. Un groupe, composé d'élus, étudie actuellement une démarche d'adressage normée.

Pour rappel, les habitants du Hommet d'Arthenay doivent indiquer sur leurs adresses : 50620 PONT-HÉBERT

LES TRAVAUX AU QUOTIDIEN : LE POINT FORT DE NOS AGENTS TECHNIQUES

En plus de leurs activités quotidiennes et saisonnières de nombreux travaux ont été réalisés par nos employés municipaux cette année :

- Réfection des vestiaires de foot ;
- Suppression des anciennes poubelles dans le bourg ;
- Busage du chemin au lieu-dit le Lexandre ;
- Empierrement du CE 7 à la Maison des Marais ;
- Busage et empierrement rue du Dr Leturc et St Otaire ;
- Empierrement du chemin en bordure du cimetière ;
- Curage de limes dans le marais ;
- Pose d'une glissière de sécurité rue de la Raierie ;
- Réaménagement de la mairie et du logement en bureaux ;
- Assèchement des murs extérieurs de l'église du Hommet...



ÉCLAIRAGE PUBLIC : 10 LUMINAIRES SERONT REMPLACÉS DANS LA ZONE ARTISANALE

Lors de l'étude de l'extension de la rue du 8 mai, face au stade, des chutes de tensions ont été diagnostiquées. Deux solutions possibles, changer les câbles par une section plus importante ou remplacer les luminaires. Dans la continuité d'optimisation de la consommation d'électricité de l'éclairage public, nous avons décidé de remplacer les 10 luminaires SPH énergivores par des luminaires LED.

CADRE DE VIE



Un centre de vaccination a de nouveau rouvert ses portes les 16, 17 et 19 octobre à la salle des fêtes de Pont-Hébert. Élus, bénévoles, l'ensemble des services médicaux Pontois, médecins et infirmières, les cabinets de soins infirmiers de Saint-Jean-de-Daye et Saint-Fromond étaient mobilisés pour ces journées. 430 personnes âgées de 65 ans et plus ont pu recevoir leur dose de rappel.



Nathalie PLOS

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales, à la
banque alimentaire, à la jeunesse, à la
petite enfance et le secours d'urgence

PERMANENCE ACCUEIL AUTONOMIE : POUR AIDER À CONSTITUER LES DOSSIERS

Cette permanence permet d'accompagner les personnes pour des démarches liées au handicap ou la perte d'autonomie (pour elles-mêmes ou un proche) et de lever les freins liés aux démarches en ligne. Ce service, proposé par le département, est ouvert à toutes les personnes du canton de Pont-Hébert.

L'agent d'accueil autonomie, du centre médico-social, aidera à compléter les dossiers liés au handicap, à constituer les demandes d'allocation personnalisée à l'autonomie (A.P.A.) ou encore faire les inscriptions en EPHAD. Il vous renseignera également sur l'aide au maintien à domicile, l'accueil familial....

Les permanences ont lieu à la mairie les mercredis de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous uniquement au 02 33 77 25 65.

Pour information, centre médico-social de Saint-Lô : 02 33 77 25 30



LE DÉMARCHAGE A DOMICILE




Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?



NOS CONSEILS



- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifiez attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.

- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.



La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.

Vous disposez d'un délai de rétraction de 14 JOURS.

Aucun frais ne peut vous être facturé
(article L-221-18 du code de la consommation)



Des intrusions et des démarchages abusifs ont été déclarés à plusieurs reprises sur la commune ces derniers mois. Les personnes ciblées sont principalement des personnes âgées. Le démarchage à domicile est une pratique courante qui peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictueux : escroquerie, vols, faux agents (mairie, EDF...), repérage en vue de commettre un cambriolage... Il est donc important d'être particulièrement vigilant.

En cas de doute, composer le 17 afin d'informer la gendarmerie. Ne laissez jamais entrer une personne inconnue chez vous et pensez à verrouiller vos portes dès que vous rentrez chez vous.

CADRE DE VIE

CAMPAGNE VACCINALE : UNE NOUVELLE CAMPAGNE S'EST DÉROULÉE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE

Au vu de la dégradation de la crise sanitaire et à la demande de l'ARS, une nouvelle campagne vaccinale anti-Covid s'est déroulée dans les locaux de la mairie de Pont Hébert. Plusieurs créneaux étaient possibles au cours du mois de décembre sur rendez-vous et sans rendez-vous les samedis. Au total 510 personnes âgées de plus de 18 ans ont ainsi pu faire leur rappel de vaccin. Quelques premières doses ont également été réalisées chez des adultes et enfants de plus de 12 ans.

Un grand merci à nos professionnels de santé, bénévoles et élus qui ont toujours répondu présents

CAMPAGNE VACCINALE : LA VACCINATION DES PERSONNES ÂGÉES EST UN OBJECTIF COLLECTIF

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté en décembre 2020. Près d'un an plus tard, plus de 50 millions de Françaises et Français ont reçu au moins une dose de vaccin, **soit 87% des personnes de 12 ans et plus**. Mais la vaccination stagne dans les tranches plus âgées de la population, notamment les personnes de plus de 80 ans, alors même que ces personnes font partie des plus vulnérables face au virus.

Encourager les personnes de 80 ans et plus à se faire vacciner est notre défi collectif.

0,02%

C'est le taux d'effets indésirables graves recensés suite au vaccin contre le Covid-19.

0,09% d'effets indésirables sont recensés tous vaccins du Covid confondus en France depuis le début de la vaccination, effets graves et non graves. Chiffres à décembre 2020.

10%

C'est le risque de décès chez les personnes âgées suite à une infection au Covid-19.



VOUS AVEZ 80 ANS OU PLUS ET VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS DÉPLACER ?

Pour être vacciné(e) chez vous, appelez le **0800 730 957** (appel gratuit)

Votre interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination à votre domicile (jour et heure du rendez-vous, lieux, etc.) avec un infirmier libéral



VOUS ORGANISEZ

UN ÉVÉNEMENT ?

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES !

AVANT VOTRE ÉVÉNEMENT

- ✓ Désignez un référent Covid pour toute la durée de l'événement.
- ✓ Respectez le protocole sanitaire en vigueur : selon les indicateurs, assurez-vous qu'une jauge n'est pas imposée.
- ✓ Sensibilisez les participants aux gestes barrières.
- ✓ Adaptez le lieu en espaçant au maximum les places assises.
- ✓ Assurez-vous que l'espace prévu puisse être aéré régulièrement et missionnez une personne dédiée à cette tâche.
- ✓ Multipliez les espaces « lavage de mains » : gel hydroalcoolique à volonté et disposé sur toutes les tables.
- ✓ Pour les buffets et les espaces restauration, privilégiez les portions individuelles.

PENDANT VOTRE ÉVÉNEMENT

- ✓ À l'entrée, relevez les coordonnées des convives. Il sera ainsi plus simple de les rappeler si un cas covid est identifié.
- ✓ Respectez le port du masque, évitez les embrassades, conservez les distances et utilisez le gel hydroalcoolique.
- ✓ Même vacciné et malgré le pass sanitaire, le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos.
- ✓ Pour le buffet, désignez une ou deux personnes au service pour éviter que tous les convives touchent aux couverts de service, pichets...
- ✓ Rappelez à chacun de conserver son verre.

APRÈS VOTRE ÉVÉNEMENT

- ✓ Désinfecter : vaisselle, surfaces, poignées de porte, toilettes et linges... Cette partie est essentielle et contribue à lutter contre la diffusion du virus.

Retrouvez plus d'informations



CADRE DE VIE

CHEMINS RURAUX : ENTRETIEN DES FOSSÉS, DÉBERNAGE, REBOUCHAGE, ÉLAGAGE...

Concernant les écoles et la cantine, l'année 2021, comme l'année précédente, aura été perturbée par la pandémie du covid et ses conséquences. Malheureusement, cette situation devrait encore durer. Toutefois, cela n'a pas empêché plusieurs améliorations d'être réalisées.

La structure de jeu prévue, l'année dernière, dans la cour de l'école maternelle, a été montée par les agents communaux (voir photo ci-contre). Une 2nde structure, financée par l'association des parents d'élèves, est en cours d'installation par les employés de la commune.

Les élèves du primaire et leurs enseignants ont découvert, à la rentrée de septembre, de nouveaux vidéoprojecteurs interactifs installés dans six classes sur sept. Cette opération a été financée par moitié, entre l'éducation nationale et la municipalité.



Pour donner suite à la validation définitive d'une 10^{ème} classe par l'académie, les travaux commencés l'année dernière dans la classe de CE2-CM1 ont été poursuivis cet été. De nouvelles fenêtres en PVC (voir photo ci-contre), sept au total, ont remplacé les fenêtres en bois qui dataient de la construction du bâtiment. Cela devrait garantir une meilleure isolation. De même, deux portes ont été substituées par des portes avec barre antipanique pour permettre une 2nde issue de secours. C'est pour cette même raison que dans la classe de CM2, une fenêtre a été remplacée par une porte similaire.



Denis LIGNEL
Maire délégué du Hommet d'Arthenay, délégué aux finances, aux commerces et artisanat, au marché et au développement économique.

Depuis le début de leurs mises en place, les permanences en mairie annexe du Hommet d'Arthenay ne recevaient que de rares habitants. Dans un souci d'organisation et d'économies, nous avons décidé de sa fermeture au 31 décembre 2021.



Michel LAMY
Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires, à la garderie, à la vie associative et la cantine



En cette fin d'année, la cantine a bénéficié aussi d'améliorations importantes, car dans le cadre d'un plan proposé par le gouvernement pour encourager la cuisine traditionnelle dans les établissements scolaires, la mairie a déposé un dossier qui a été retenu. Ainsi, plusieurs matériels de travail vétustes ou en fin de vie ont été remplacés par du matériel dernier cri, comme un batteur mélangeur, une armoire positive, une fontaine à eau, une cellule mixte et un piano de cuisson (voir photo avec Samuel, le cuisinier et Catherine, son adjointe ci-dessous).

Le coût de cette opération a été entièrement subventionné par ce plan pour un montant total de plus de 13 500 euros.



Plusieurs bâtiments communaux, situés sur la commune déléguée du Hommet d'Arthenay, nécessitaient des travaux importants de rénovation. Nous avons fait le choix de nous en séparer. Il s'agit de « la maison du Glinel » et de l'ancienne école communale.

Nous étions avant tout à la recherche d'acquéreurs attirés par l'envie de redonner une seconde vie à ces biens communaux. Comme le souhaite son futur acquéreur, ancien élève du lycée de Thère qui rencontrait des difficultés à se loger lorsqu'il était lui-même étudiant, l'ancienne école sera entièrement rénovée pour accueillir des étudiants. Une belle reconversion pour une ancienne école !

CADRE DE VIE

REPAS DES AÎNÉS : DES RETROUVAILLES ATTENDUES DEPUIS 2 ANS



Michèle LAVARDE
Adjointe au Maire,
déléguée aux logements, au
transport, aux séniors, à la
culture et au jumelage

Quelle belle journée tant attendue, le 24 octobre 2021 s'est déroulée dans la bonne humeur. Nos aînés, au nombre de 200 ont été très heureux de se retrouver après 2 ans de séparation, pour discuter, danser...

Leur sourire en disait long, mais la journée a été trop courte. Maintenant attendons 2022 pour revivre ces moments festifs inoubliables dans la vie de nos aînés. Cette journée est aussi un moment de rencontre convivial avec les membres de l'équipe municipale, les bénévoles et les employés communaux qui assurent le service de ce repas.



Jean-Pierre OUINAS
Adjoint au Maire,
délégué aux bâtiments communaux,
à la gestion des espaces verts, à
l'environnement et à l'accessibilité

ÉGLISE DU HOMMET D'ARTHENAY : PRÉSENCE DE MYCÉLIUM ET DE SPOROPHORES DE MÉRULE

L'église du Hommet d'Arthenay sera fermée au public pendant plusieurs mois. Nous avons découvert, au début de l'automne, des sporophores de mérule au niveau des bancs de la Nef. Après avoir enlevé les supports en bois et les bancs, nous avons constaté que la tomette était en piteuse état (photo ci-contre).

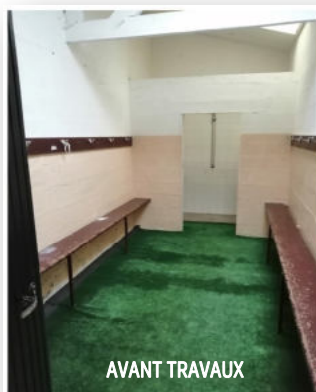


De gros travaux sont en cours et vont se poursuivre. Après que les employés communaux ont raccordé les gouttières au réseau d'eaux pluviales, il s'agit maintenant d'hydrofuger les matériaux, de supprimer l'ensemble des tomettes puis de les remplacer par une dalle béton isolée, d'assécher les murs puis mettre en place un enduit à la chaux et supprimer tous les bois en contact avec la maçonnerie susceptible d'être humide. Des grilles seront également installées aux portes extérieures afin de laisser l'air circuler librement.

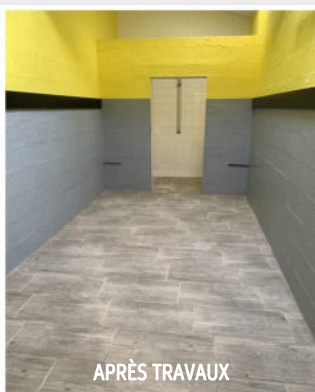
C.A PONTOIS : DES VESTIAIRES ENFIN RÉHABILITÉS

Dans notre campagne électorale, nous avons identifié et mis en avant le besoin de rénovation des vestiaires de foot, devenus insalubres avec le temps. Nous avons rendu prioritaire ce projet de rénovation des vestiaires de foot pour répondre à plusieurs enjeux. Nous avons rencontré Fabrice LEMAZURIER, nouvellement élu Président de Saint-Lô Agglo, et son équipe, pour essayer de trouver rapidement une solution de rénovation des vestiaires sans dépenser trop. Au travers des 2 photos ci-contre, on peut apprécier combien les besoins de rénovation étaient nécessaires.

Aucune entreprise n'a été contactée afin de limiter les coûts. Ce sont les employés municipaux qui ont fait l'intégralité du travail.



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

Ainsi nous avons pu rénover les 7 vestiaires (joueurs, joueuses et arbitres), les douches, les évacuations, certaines tuyauteries, les couloirs, le bureau administratif, l'espace de rangement des matériels de sport, l'ensemble de l'installation et chauffages électriques, les sanitaires extérieurs et également créer, des toilettes femmes et hommes séparées, un local pour le nettoyage des chaussures...

Un grand bravo, pour l'efficacité et la qualité du travail effectué, à Philippe, David, Benoît, Laurent, Cédric et Nathan.

LA CABANE, ROAD TRIP SUR LE LITTORAL DU COTENTIN : UNE PONTOISE PUBLIE SES LIVRES



Claire Larquemain est originaire de Cherbourg mais vit à Pont-Hébert depuis trois ans. Les éditions Le Chat Polaire viennent de publier son livre intitulé La Cabane. Cet ouvrage est un récit poétique, dans lequel on suit le parcours d'une femme qui tente pas à pas de se reconstruire, au gré de virées à la mer, le long du littoral de notre beau département.

Claire écrit par passion et sur son temps personnel, elle a un métier à côté. La Cabane n'est pas son premier livre, vous pouvez également découvrir sa sensibilité dans l'ouvrage régional Road Trip sur le littoral du Cotentin, un très beau livre illustré de photographies sublimes de la Manche et édité chez Big Red One, l'éditeur saint-lois.



Claire anime également des ateliers d'écriture créative à destination des publics enfants et adultes. Elle a rencontré d'ailleurs les jeunes de Pont-Hébert à la bibliothèque les 4 et 18 décembre. Ils ont écrit des histoires de sorciers et de sorcières, lors de ces rendez-vous baptisés « du chaudron baveur ». Claire Larquemain écrit elle-même depuis 10 ans en atelier d'écriture et défend l'idée que l'écriture est accessible à tout le monde, que la pratiquer apporte du plaisir et de l'épanouissement.

Elle était aussi le 11 décembre à la bibliothèque, de 10h à midi, pour dédicacer ses livres, La Cabane (12 €) et Road Trip sur le littoral du Cotentin (35 €) : une belle idée de cadeaux !

Toutes les infos sur Claire Larquemain : www.claireecriture.fr

MÉMOIRES DE THÈRE : DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DU SITE DE THÈRE



L'histoire de ce domaine est très ancienne puisqu'en 1026, le Duc de Normandie, Richard III, en fait Don à sa femme Adèle pour former son domaine. La famille de Thère, qui compte parmi les plus vieilles familles chevaleresques de l'ancien Baillage du Cotentin, en devient propriétaire dès la fin du XI^{ème} siècle et ce jusqu'à la moitié du XVIII^{ème} siècle.

De nombreuses familles se sont ensuite succédées au château de Thère. Il a même servi de Dot à plusieurs reprises. Le château de Thère, situé sur les paroisses limitrophes d'Esglandes et d'Arthenay, n'a rien de monumental. C'est un très agréable château que précède une belle cour d'honneur. Les larges douves sont alimentées par le ruisseau qui actionnait l'ancien moulin seigneurial. Une longue et magnifique avenue rectiligne, doublée d'un bois, lui fait un cadre splendide. À l'intérieur, le grand salon offre un style Louis XV et de fort belles tapisseries couvrent les murs.

L'étendue du domaine comprenait, vers la moitié du XVII^{ème} siècle,

environ 2.400 vergées (soit 480 Hectares environ). Trois moulins à eau, « faisant de Bled farine », dépendaient du domaine (Fieffé et non Fieffé) : le Moulin de Thère, voisin du Château ; le Moulin du « Ponthébert », situé au Bourg de ce nom à Esglandes ; Le Moulin de Lozon, situé au Mesnil-Eury.

Le Moulin de Thère avait probablement été ruiné pendant la guerre des Cent Ans puis reconstruit.

Le Moulin du « Ponthébert » fut rattaché au Mesnil-Durand. Situé sur le côté gauche de la grande route de Saint-Lô à Cherbourg, il fonctionnait surtout l'été. Les eaux coulaient à ciel ouvert le long de la chaussée pour se jeter dans la Vire, en amont du pont. La rectification de la route nationale en a causé sa suppression.

Alors que le domaine de Thère n'était qu'un simple château dans les années 40, celui-ci fut touché par les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale. Laissé à l'abandon, le Conseil Général décida de faire de ce lieu une école d'élevage qui ouvre ses portes officiellement en 1957. L'exploitation s'est vue rénovée à la fin des années 80. Autrefois, on pouvait apercevoir des ovins sur l'exploitation, contrairement à aujourd'hui où l'élevage est uniquement consacré aux bovins et aux porcins.

Les changements ont apporté un véritable confort aux élèves, comme le foyer ou encore l'amphithéâtre qui dans les années 70 ne possédait que des sièges en bois.



Malgré toutes ces évolutions, des lieux emblématiques tels que l'allée des chênes et la rotonde ont été conservés et font le charme de ce domaine.

Sources : Projet réalisé par les élèves de 2nd GT en EATC au lycée agricole de Thère en 2009 ; sources diverses.



RÉSERVEZ
par téléphone ou en ligne



1 ticket SLAM
soit 1,05€
le trajet

DE 15 JOURS À LA VEILLE 18H00 :
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
Le samedi de 8h45 à 12h30.



Depuis décembre 2020, Saint-Lô Agglo accorde une prime pour tout achat d'un vélo à assistance électrique neuf chez un vendeur du territoire de Saint-Lô Agglo.

La prime a connu un grand succès dès son lancement, démontrant l'intérêt des habitants pour l'acquisition de vélos à assistance électrique. **À ce jour, le budget alloué à cette opération étant atteint, il n'est plus possible de déposer de dossier.**

Il est proposé de **reconduire cette prime à l'achat pour 2022** avec des modifications de ses conditions d'obtention :

- ✓ les vélos doivent avoir été achetés neufs sur le territoire de Saint-Lô Agglo (*critère déjà présent en 2021*)
- ✓ le montant de la prime accordée ne peut excéder 20 % du prix du vélo (*critère déjà présent en 2021*)
- ✓ les bénéficiaires doivent résider sur le territoire de Saint-Lô Agglo (*critère déjà présent en 2021*)
- ✓ les vélos d'une valeur supérieure à 3 000 euros ne sont plus éligibles à la prime (*nouvelle condition 2022*)
- ✓ les vélos cargos peuvent être achetés hors du territoire de Saint-Lô Agglo et bénéficier d'une prime d'un montant maximal de 400 euros (*nouvelle condition 2022*)
- ✓ le montant de la prime accordée sera de 100 € (*auparavant : 200€*)

La prime de l'Agglo est cumulée avec celle de l'État.

Le budget 2022 alloué à cette opération serait de 40 000€.



SLAM Mobilités continue de développer son offre. Après SLAM Bus, le réseau de transport urbain et SLAM Transport à la Demande, qui permet de répondre à des besoins individuels de transport, **Saint-Lô Agglo lance SLAM Covoiturage** afin de favoriser le court-voiturage sur son territoire.

Alors que 85% des déplacements sont réalisés en voiture individuelle, l'Agglo propose une **nouvelle solution pratique et durable accessible pour les + de 18 ans** pour les trajets ayant pour origine ou destination l'une des **61 communes du territoire: SLAM COVOITURAGE avec l'Appli KAROS.**

Cette solution permet de pratiquer le covoiturage pour des trajets courts.

Ce nouveau service cible **les trajets domicile-travail, école-domicile pour les étudiants** mais également les trajets pour se rendre à des événements tels que les festivals, les événements sportifs, ...

SLAM Covoiturage offre une solution de partage des trajets pour **favoriser la transition écologique sur le territoire et permettre aux usagers de faire des économies :**

- ✓ Réduire l'impact carbone de nos trajets
- ✓ Baisser la consommation des énergies fossiles
- ✓ Réduire ses frais de transport par le partage

AMÉLIORATION DE L'HABITAT : 9 PROJETS PONTOIS ONT ÉTÉ SOUTENUS FINANCIÈREMENT

En mai 2020, Saint-Lô Agglo lançait une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPHA) sur toutes les communes de l'agglomération pour les cinq années à venir. Cette opération est renforcée par une opération de revitalisation du centre-ville de Saint-Lô (dans le cadre du dispositif national Action Cœur de Ville) et d'une opération de revitalisation de 26 centres-bourgs par des aides de réhabilitation de logements dégradés vacant depuis plus de deux ans.

L'OPHA a pour ambition de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance des logements tout en permettant de rehausser l'offre locative. Elle permet aussi d'adapter les logements au vieillissement et au handicap. Au 30 juin 2021, 44 porteurs de projets de la commune de Pont-Hébert ont été informés et 9 projets ont été soutenus financièrement. L'attribution des aides n'est pas systématique, elle varie, dans certains cas, en fonction des ressources, de la nature des travaux envisagés et de l'état du bien.

Aussi, si vous envisagez des travaux, ne les engagez pas avant d'avoir contacté le CDHAT.



210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 Saint-Lô
contact@cdhat.fr

www.cdhat.fr - @Groupe_CDHAT



02 33 75 62 40

SAINT-LÔ AGGLO, NOUVELLES GESTION DES DÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2022... ON VOUS EXPLIQUE

Tous les habitants de Saint-Lô Agglo vont voir changer le dispositif de collecte de leurs déchets au 1^{er} janvier prochain : nouvelles consignes de tri, nouvelles modalités et fréquences de ramassage.



Saint-Lô Agglo

Direction du cadre de vie et de la collecte des déchets

0800 710 775

Service & appel gratuits

Plusieurs raisons à ces changements

La 1^{ère} consiste à délivrer un **service équitable** pour tous les habitants de l'Agglo. Avec près de 14 modes de collecte différents sur les 61 communes, le service rendu aujourd'hui est trop disparate et inégal. Au 1^{er} janvier prochain, le nouveau dispositif tend à offrir un service homogène et équitable en tout point du territoire.

La 2^{nde} raison est **environnementale** : réduire nos déchets et trier mieux et plus ! Il faut agir collectivement, se mobiliser pour une gestion raisonnée et vertueuse des déchets. Prendre ce virage est indispensable. Le nouveau dispositif de l'Agglo va permettre une gestion des déchets plus responsable en offrant une réelle simplification du geste de tri. Il concourt également à réduire l'empreinte carbone.

La 3^{ème} est **économique** : la loi prévoyant une augmentation des taxes sur les déchets non triés, il est indispensable d'agir.

Et concrètement... les changements au 1^{er} janvier

1^{er} janvier
2022



Mise en place du **nouveau tri** et de la nouvelle collecte en bacs gris et jaunes

Au 1^{er} janvier 2022, tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent. Ils vont dans le même bac de tri. Le tri devient facile !

Barquettes de beurre, pots de yaourt, sacs et films en plastique, petits emballages métallique, journaux ou magazines... tout se trie à partir du 1^{er} janvier.

1^{er} janvier
2023



Mise en place de la **nouvelle tarification** (passage à la redevance incitative)

Le volume des ordures ménagères résiduelles va donc diminuer de manière importante et dans le même temps, la quantité collectée des déchets à recycler augmentera.

Nouveaux horaires des déchèteries à compter du 1^{er} janvier 2022

	Horaires d'hiver 1 ^{er} janvier au 31 mars 1 ^{er} novembre au 31 décembre	Horaires d'été 1 ^{er} avril au 31 octobre
Pont-Hébert Route de Cavigny	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le Désert Entre le bourg et le Fleurion	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

NB : L'heure de fermeture indiquée correspond à l'heure de fin de déchargement.



Plus de renseignements auprès du gardien sur **smpf50.fr** ou au **N° Vert 0 800 05 33 72**

APPEL GRATUIT

À compter du 1^{er} janvier prochain, une nouvelle grille horaire va être mise en place. Elle s'appuie sur 3 axes :

- Une simplification d'horaire, avec une ouverture sur des journées entières uniquement ;
- Une meilleure prise en compte des contraintes logistiques ;
- L'instauration « d'horaires d'hiver », avec une fermeture à 17h au lieu de 18h de novembre à mars, considérant la moindre fréquentation en période hivernale.

VIE ASSOCIATIVE

A.S.B.V : REPRISE DIFFICILE APRÈS UNE ANNÉE BLANCHE



Tournoi interne du 27 juin 2021

Après une saison blanche, l'entraînement a pu reprendre en juin 2021, avec l'assemblée générale, le 27 juin, pour clôturer cette triste année. La reprise semble difficile pour les 3 équipes qui ont repris le championnat le 1^{er} octobre et dont le niveau est relevé. En effet, avec l'arrêt de nombreux joueurs dans la Manche, les niveaux Pré Régionale et D4 ont été supprimés. L'équipe 3 a pu bénéficier de la montée en D2 après proposition du Comité de la Manche. Nous avons donc 2 équipes en D1 et une en D2.

Le Président Frédéric ALLAIN a été réélu, ainsi que les autres membres du bureau. Pour toute demande, Frédéric Allain 06.35.34.11.44 ou 06.99.47.00.55

COMITÉ DES FÊTES DU HOMMET D'ARTHENAY : DES ACTIVITÉS LIMITÉES EN RAISON DE LA PANDÉMIE



Samedi 6 novembre 2021, 120 personnes se sont retrouvées à la salle des Fêtes du Hommet d'Arthenay pour un repas convivial, préparé par le restaurant « Au Fil de l'Eau » de Saint-Fromond, suivi d'une soirée dansante. Une tombola était proposée et a permis aux plus chanceux de repartir avec une sono portative, un cuiseur vapeur et autres lots.



Dates à retenir pour 2022

- Mars 2022, Repas de Printemps ;
- Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022, Fête Saint-Pierre ;
- Octobre 2022, Repas.

A.P.E : ACHAT D'UNE SECONDE STRUCTURE EN BOIS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

L'APE de l'école maternelle et élémentaire est une petite association de parents bénévoles qui a pour seul but d'aider à financer les projets de l'école par le biais de ses différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire.

Pour l'année 2020/2021, toutes les manifestations n'ont pas pu être réalisées, pour cause de crise sanitaire. Seules les ventes de chocolats de Noël et chocolats de Pâques ont pu se concrétiser, car les rassemblements étaient évitables.

Nous avons tout de même pu investir dans l'achat d'une deuxième structure de jeu en bois dans la cour de l'école maternelle.

⇒ Projets en cours/ à venir pour l'année 2022 :

- Chasse aux œufs en avril,
- Randonnée vélo/pédestre en mai,
- Vente de tickets à gratter et Kermesse en juin.

⇒ Tous ces projets sont pour le moment maintenus, mais ils peuvent être modifiables en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

L'EXCUSE DU HOMMET : OBJECTIF, AUGMENTER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS



En raison de la crise sanitaire, la reprise de nos activités ne s'est faite qu'en septembre. Nos concours ont toujours lieu le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de septembre à juin.

Nos objectifs pour l'année à venir sont les suivants :

- Faire une année complète,
- Augmenter notre nombre d'adhérents,
- Organiser un tournoi de 8 heures un samedi en janvier.



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : RENOMÉE BIBLIOTHÈQUE MAURICE HÉBERT DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE

Quelques changements se sont opérés pour la bibliothèque municipale : un nouveau nom et une plus large ouverture au public. Depuis le 23 octobre, la bibliothèque porte le nom de Maurice Hébert, maire de 1989 à 2008.



De gauche à droite : Fabrice LEMAZURIER – Président de Saint-Lô Agglo, Nicole GODARD – Conseillère Départementale, Janine HÉBERT, Philippe GOSSELIN – Député, Michel RICHOMME – Maire, Maurice HÉBERT

Pour vous accueillir au mieux, les horaires d'ouverture au public ont été élargis depuis le 1^{er} mai. L'équipe constituée de dix bénévoles et d'une salariée (Marie-Thérèse, Jean-Pierre, Sophie, Evelyne, Thérèse, Elisabeth, Claire, Annelise, Lucien, Martine et Alice) vous accueille le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h. L'inscription est gratuite pour tous, enfants et adultes, habitants de la commune ou non.

La bibliothèque, c'est aussi des services : ordinateur mis à disposition du public, vente de la carte Kiosk agglo, la présence d'un conseiller numérique de la Bibliothèque départementale de la Manche.

La bibliothèque, c'est aussi des animations, des accueils de classes. Cinq classes viennent une fois par mois emprunter des livres et écouter des histoires, apprendre à chercher les documents. En juin, trois classes de maternelle de Pont-Hébert, deux classes de maternelle de Tribehou et une de La Meauffe sont venues écouter des histoires autour d'un tapis lecture sur le thème d'une journée.

Une balade contée a réuni environ 30 personnes le samedi 28 août. Camille Regnault au fil de la balade a raconté « Le Tour du Monde en 6 contes [intrépides et malins] ».

Plusieurs animations ont lieu régulièrement : lectures d'histoires pour les tout-petits et les enfants le samedi matin, club ado un mercredi par mois, des jeux...

Une exposition « Réduire ses déchets », sujet d'actualité, sera à la bibliothèque en janvier-février.

Au plaisir de vous voir dans la bibliothèque !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches numériques ? Antoine, votre conseiller numérique France Services assurera une permanence par mois à la bibliothèque pour vous aider gratuitement. C'est ouvert à tous que vous soyez adhérent ou non de la bibliothèque (passe sanitaire requis actuellement). Des ateliers informatiques seront mis en place selon les besoins.

Antoine peut vous aider à :

- Prendre en main votre équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...) ;
- Naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir, gérer vos courriels ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur votre smartphone ;
- Créer et gérer des contenus numériques (photographies, documents, vidéos...) ;
- Apprendre les bases du traitement de texte.

Besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ?

Votre **CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES** est là pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Logos: République Française, Conseiller Numérique France Services, France Relance, LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

VIE ASSOCIATIVE

TUTTI CANTI : LE CONCERT DE NOËL DANS L'ÉGLISE SAINT-AUBIN A PU SE TENIR COMME PRÉVU

Notre assemblée générale du 28 septembre 2021, qui s'est tenue dans le local habituel mis à notre disposition, n'a pas engagé de projet pour 2022 pour l'instant ; en effet nous adaptons nos décisions au fur et à mesure du temps, des mesures sanitaires, et de la vision possible en raison de notre activité spécifique.



Nous avons, malgré tout, pu tenir notre concert de Noël comme prévu le vendredi 17 décembre 2021 à 20h30 en l'église Saint-Aubin. Le public et les choristes étaient ravis que ce concert soit maintenu car toute l'équipe avait travaillé pour ça.

VÉLO CLUB : JEAN-CLAUDE LECLERC, MEMBRE FONDATEUR, S'EST ÉTEINT CETTE ANNÉE



Résumé de la saison 2021 du vélo club avec une grosse pensée pour Jean Claude Leclerc fondateur du club et trésorier qui nous a quitté en octobre dernier.

Une année riche en événements avec l'organisation de plusieurs courses sur le territoire. Des organisations réussies avec beaucoup de participants malgré les contraintes sanitaires.

Une école de vélo de 58 enfants, 3^{ème} de la Manche et 6^{ème} de Normandie pour la route et vice-championne de Normandie en VTT. Un team DN1 VTT toujours au haut niveau avec une 5^{ème} place au général des « 70 teams » engagé à Marseille. Julien Cousin a participé à plusieurs manches de coupe du Monde marathon en Espagne, en France et en Suisse. Actuellement classé 7^{ème} Français, avec une participation aux championnats d'Europe Marathon et une 67^{ème} place. Pour la saison 2022, les objectifs restent les mêmes, avoir une école de vélo performante sur la route, le VTT et le cyclo-cross, organiser des courses dans le canton et développer le team VTT en marathon et sur des courses à l'étranger.

Pour l'équipe nationale, elle évoluera encore en DN1 en 2022, la première manche est prévue à Marseille le Week end du 20 mars 2022. A noter que cette équipe évolue au plus haut niveau amateur et qu'elle évolue avec les équipes professionnelles.

Gilles Cousin

JO'S THÉÂTRE : LA COMÉDIE « GRAND-MÈRE EST AMOUREUSE » SERA PRÊTE POUR LE PRINTEMPS

Après cette longue période d'inactivité, imposée par la COVID 19, nous avons enfin pu nous retrouver fin septembre 2021.

Depuis de longs mois, tout était au point mort, mais c'est reparti, nos répétitions hebdomadaires ont repris avec bien entendu les précautions sanitaires qui s'imposent. Nous serons prêts au printemps 2022 pour présenter aux Pontois la comédie en 3 actes de Yvon TABURET « Grand -mère est amoureuse ».

C'est avec plaisir que les membres de la troupe vous retrouveront à la salle socioculturelle Léopold LAURENCE les 26 et 27 mars 2022 et le 1^{er} et 2 avril 2022 pour partager rires, joie et bonne humeur.

JO'S THEATRE a postulé pour jouer dans le cadre du Festival des Marais au Théâtre de Carentan qui se déroulera du 4 au 9 avril 2022 et nous espérons que notre candidature sera retenue.



De gauche à droite :
Absents sur la photo : Nicole et Jean BEQUET, Marine DEBAYEUX et Gael PITON

De nouveaux acteurs nous ont rejoints, mais si cela vous tente de vous essayer au théâtre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Contacts :

Patricia Bérard 06 85 44 39 95
ou Michèle LAVARDE 06 82 17 63 70

U.C.A.B.V : BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS

Le bureau est composé de :

Sandra FÉRON, présidente - Sabrina LEFRANC, vice-présidente -
Philippe NEZOU, secrétaire.

Bienvenue à LCJ COIFFURE et aux nouveaux artisans.



Un repas d'accueil et de départ des adhérents sera organisé en février 2022.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DU PLUS BEAU SAPIN DE NOËL

PONT-HÉBERT



Cette année le comité des fêtes de Pont-Hébert a organisé le concours du plus beau sapin de Noël avec la participation du comité des fêtes du Hommet d'Arthenay, de la municipalité et de l'association des artisans et commerçants.

Nous tenons à vous remercier pour votre belle participation qui a rencontré un vif succès. Grâce à vous, les sapins de Noël brillent à chaque coin de notre commune.

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie de remise des prix du concours n'aura pas lieu. Les gagnants seront informés pour la remise des lots.

Remerciements aux 50 familles qui se sont inscrites.

Sapins gagnants

Pont-Hébert

1er prix: sapin n°21

2ème prix: sapin n°3

3ème prix: sapin n°7

Le Hommet d'Arthenay

1er prix: sapin n°14

2ème prix: sapin n°16

LE HOMMET D'ARTHENAY

